



## AVIS

AT.21.58.AV

Révision du plan de secteur de Malmédy-Saint-Vith visant l'inscription d'une zone de dépendances d'extraction et de zones d'extraction, devenant une zone naturelle au terme de l'exploitation, ainsi que la suppression d'un périmètre d'intérêt paysager sur le site des carrières de la Warche à MALMEDY

Avis adopté le 25/06/2021

## DONNEES INTRODUCTIVES

### Demande :

- *Initiateur :* SA Nelles Frères
- *Demandeur :* Gouvernement wallon
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

### Avis :

- *Référence légale :* D.VIII.33 §4 du Code du Développement territorial (CoDT)
- *Date de réception du dossier :* 9/06/2021
- *Délai de remise d'avis :* 30 jours
- *Portée de l'avis :* Ampleur et précision des informations que doit contenir le RIE
- *Audition :* 22/06/2021

### Projet :

- *Localisation & situation au plan de secteur :* Carrières de la Warche à Beversé - zone forestière ; zone de dépendances d'extraction
- *Affectations proposées :* Zone d'extraction (à destination future de zone naturelle), zone de dépendances d'extraction,
- *Compensation :* Zone d'extraction (à destination future de zone naturelle)

### Brève description du projet et de son contexte :

Cette demande de révision vise l'inscription au plan de secteur :

- de zones d'extraction d'une superficie totale de 10,15 ha (à reconverter ultérieurement en zone naturelle), en lieu et place d'une zone forestière d'intérêt paysager de 8,41 ha et d'une zone de dépendances d'extraction d'une superficie de 1,74 ha (correspondant aux zones 1, 2,3 et 5 reprises dans le dossier de base) ;
- d'une zone de dépendances d'extraction à l'ouest de la carrière de 1,68 ha, en lieu et place d'une zone forestière d'intérêt paysager (correspondant à la zone 4 reprise au dossier de base). Cette inscription est compensée par l'inscription au plan de secteur de zone d'extraction.

Le projet vise également la suppression du périmètre d'intérêt paysager d'une superficie de 10,09ha.

L'objectif de cette révision de plan de secteur est de pérenniser l'activité de la carrière, sans modifier le rythme actuel d'extraction et de faire correspondre le plan de secteur avec la situation du terrain. Cette carrière est actuellement exploitée pour des pierres ornementales et du concassé.

Ce projet se situe en zone d'aléa d'inondation faible. Une petite partie est localisée en Zone Natura 2000.

**AVIS**

**Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur le projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales concernant la révision du plan de secteur de Malmédy-Saint-Vith visant l'inscription d'une zone de dépendances d'extraction et de zones d'extraction sur le site des carrières de la Warche à MALMEDY.**


Il valide le projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales (RIE) qui reprend et précise le contenu général fixé dans l'article D.VIII.33 §3 du CoDT.

Le Pôle estime en effet que ce projet de contenu est bien détaillé, très complet et qu'il prend en considération les spécificités du site et du projet.

Il demande toutefois que ce RIE comprenne une analyse approfondie des éléments suivants :

- l'impact du projet sur les habitations et les bâtiments touristiques situés à proximité directe (bruit, poussières, analyse de l'efficacité de la zone tampon,...) ;
- les solutions d'aménagement paysager en fin d'exploitation (tel que par exemple, l'option du maintien des fronts de taille en falaise,...).

Enfin, le Pôle tient à préciser que le présent avis ne présuppose pas des avis qui seront émis par le Pôle dans la suite de la procédure relative à ce dossier.



Samuël SAELENS  
Président